

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le jeudi 12 décembre 2002, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Finances Amendment Act.*

Composition du Comité :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M^{me} CERILLI remplace M^{me} la *ministre* BARRETT;
- M. LAURENDEAU remplace M. LOEWEN.

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Finances Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

Doug Martindale

Le 12 décembre 2002